BULLETIN DE SOUTIEN NOEL 2024

Aux communautés bénédictines

de Keur Moussa, Keur Guilaye et des Servantes des Pauvres

à retourner avec votre chèque, au moyen d'une enveloppe à :

FONDATION DES MONASTERES

14 rue Brunel - 75017 PARIS

Nom et adresse du donateur :

Prénom Nom :
Adresse :
Code Postal Ville :

Comment remplir votre chèque ?

AU RECTO : indiquez uniquement comme destinataire la
FONDATION DES MONASTÈRES

AU VERSO, vous précisez **la destination de votre don :**

Abbaye de Keur Moussa
Prieuré Saint Joseph de Séguéya
Abbaye de Keur Guilaye
Servantes des Pauvres (Sénégal et Congo)

La Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique, 14 rue Brunel 75017 PARIS - 01 45 31 02 02 www.fondationdesmonasteres.org est l'organisme habilité à recevoir les dons, déductibles fiscalement, pour son oeuvre de soutien charitable aux membres des communautés religieuses et monastiques de toutes confessions chrétiennes. En lui adressant votre don, vous pouvez préciser « pour aider en priorité et le nom de la communauté… ».
5% du montant de votre don sera versé au fonds de solidarité de la Fondation des Monastères, pour aider d'autres communautés.
La Fondation des Monastères délivre systématiquement un reçu fiscal.